



**SIÈGE SOCIAL**

Adresse de correspondance  
4906, boul. Gouin Est,  
Montréal (Qc)  
H1G 1A4  
Tél.: (514) 328-7774  
Fax: (514) 328-0889  
Sans frais: 1-800-361-3559

Montréal, le 17 juillet 2009

# Communiqué pour affichage

**À :** Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

**De :** Stéphane Lemaire, président national

**Objet :** Comité de soutien national

Mesdames,  
Messieurs,

Comme vous le savez tous, notre actuelle convention collective est encadrée par le décret de la Loi 43 jusqu'en 2010, et ce, comme tous les fonctionnaires de la province.

Heureusement, alors que le décret s'appliquait, nous avons réussi à améliorer certaines de nos conditions grâce à l'implication de bien des gens, nous le savons, tous.

Ce n'est que le premier pas d'un long parcours. Prochainement, nous devons franchir une autre porte, et ce, tous ensemble. Lorsque nous réfléchissons sur la somme de travail à faire, nous réalisons que 2010 est là, tout prêt.

Un conseil syndical se tiendra les 14, 15, 16 et 17 septembre prochain afin d'exécuter les travaux sur le prochain cahier de demandes (convention collective). Évidemment, vous serez par la suite consulté, c'est l'ordre des choses.

**Mais, toutes ces démarches demandent l'implication de tous, et, lors de ce conseil, nous devons élire deux délégués au comité de soutien. Je sollicite donc ceux qui sont intéressés à la cause syndicale. Je vous demande de réfléchir, de consulter la constitution syndicale, de discuter avec vos collègues et familles, etc.**

**Si vous désirez vous impliquer au sein du comité de soutien, vous devez faire parvenir votre candidature, par courrier recommandé, avant le 21 août, au siège social du syndicat, à l'attention du secrétaire général :**

Sylvain Maltais, secrétaire général  
S.A.P.S.C.Q.  
4906, boulevard Gouin Est, Montréal (Québec) H1G 1A4

Syndicalement,

Stéphane Lemaire  
Président national  
Syndicat des agents de la paix en  
services correctionnels du Québec

SL/hd